



Paris, le 5 juin 2025

Démographie et Attractivité des pharmaciens en 2024

Une dynamique retrouvée, à inscrire dans la durée

Fort de sa feuille de route lancée il y a maintenant 3 ans, l'Ordre national des pharmaciens dévoile les chiffres clés de la démographie pour 2024 et dresse un bilan des actions menées en faveur de la démographie et de l'attractivité. Avec 75 080 pharmaciens inscrits au 1er janvier 2025, la profession atteint son plus haut niveau depuis dix ans. Mais au-delà de cette dynamique encourageante, certains indicateurs appellent toutefois à une vigilance renforcée.

Une démographie en hausse

Après une période de relative stabilité, le nombre de pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre augmente pour la deuxième année consécutive (+1,7 % en 2 ans) atteignant 75 080 inscrits, soit une hausse de 2,7 % sur dix ans.

Cette progression est portée par une hausse de 15,3 % des nouveaux inscrits à l'Ordre sur cette même période pour atteindre 2 927 pharmaciens au 1er janvier 2025. Parmi eux, 8,1 % ont effectué leurs études à l'étranger, dont plus de 90 % au sein de l'Espace Économique Européen ou la Suisse.

Un renouvellement générationnel progressif

Si la moyenne d'âge des pharmaciens reste stable sur 10 ans, la diminution de l'âge médian de 47 à 45 ans, ainsi que l'élargissement de la base de la pyramide des âges entre 2014 et 2024 laissent entrevoir le début d'un renouvellement générationnel.

En 2024, 23 % des pharmaciens ont moins de 35 ans (soit 1,1 point de plus qu'en 2014), et 60,6 % ont moins de 50 ans (contre 55,6 % en 2014), signe d'un rajeunissement progressif de la profession. En parallèle, le pic de pharmaciens de 50-55 ans observé il y a dix ans se retrouve aujourd'hui dans l'augmentation du nombre de pharmaciens de plus de 60 ans. Ils sont passés de 13,6 % en 2014 à 18,4 % en 2024.

“Les chiffres clés de la démographie 2024 laissent espérer un renouvellement générationnel. La proportion croissante de pharmaciens de moins de 35 ans et l'élargissement de la base de la pyramide des âges sont des signaux positifs. Pour autant, cette dynamique demeure fragile, ne serait-ce qu'en considérant les conséquences des quelque 1 100 places vacantes de la rentrée 2023. Ces résultats soulignent l'importance de maintenir nos efforts pour attirer et fidéliser les nouvelles générations, notamment en renforçant la lisibilité des parcours et l'attractivité des différentes filières” rappelle Maryse Camus-Piszez, Membre du Conseil National, référente sur les questions d'Attractivité et Démographie.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



Des points de vigilance persistants

Une analyse plus fine selon les secteurs incite cependant à rester prudents. La baisse du nombre d'officines se poursuit avec 260 fermetures recensées en 2024, entraînant de facto une diminution du nombre de titulaires (- 1,3 %). Au 1er janvier 2025, le Centre National de Gestion relevait toujours 17 % de places vacantes de praticiens en pharmacie hospitalière, et ce malgré une augmentation des inscrits de plus de 18 % en 10 ans. Enfin, la démographie des biologistes médicaux montre une baisse de plus de 10 % des effectifs sur 10 ans.

L'Ordre agit pour anticiper la démographie et renforcer l'attractivité

Depuis 3 ans, l'Ordre national des pharmaciens (ONP) a déployé sa **Feuille de Route Attractivité, articulée autour de 2 axes que sont la garantie de la démographie pharmaceutique et l'amélioration de l'attractivité de la profession.**

Sur le plan démographique, l'ONP dispose désormais d'un modèle permettant de simuler les projections démographiques à l'horizon 2050. Grâce à sa flexibilité, ce modèle offre la possibilité de tester différentes hypothèses. Ces travaux, basés sur une année 2022 simulée, soulignent l'importance d'un suivi continu et d'une mise à jour régulière des données afin de garantir la pertinence des projections. Les chiffres issus du panorama 2024 permettront d'ajuster les résultats de ces projections.

Si les données issues de la démographie annuelle et les projections à long terme constituent des outils indispensables, elles ne peuvent, à elles seules, répondre à la complexité des enjeux actuels. Alors que les questions d'attractivité, de démographie et de répartition territoriale sont plus que jamais au cœur des préoccupations, l'Ordre entend poursuivre ces engagements en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des pouvoirs publics. C'est dans cet esprit que l'institution a réuni, le 6 mai dernier, les représentants des académies, doyens, étudiants, institutions ainsi que de l'État, pour une journée de partage et de réflexion collective autour de la démographie. Cette rencontre a permis d'identifier des actions à mettre en œuvre, des données complémentaires à produire, ainsi que des pistes de réflexion stratégique à explorer pour les années à venir.

Sur le deuxième axe, les différents groupes de travail réunis pour le déploiement de cette feuille de route ont poursuivi leurs actions en articulation avec ceux de la commission des nouveaux inscrits.

Consultez le bilan de la commission des nouveaux inscrits [ICI](#)

En matière de promotion des métiers, l'Ordre s'est engagé dans **une campagne de valorisation des missions de santé publique des pharmaciens** qui depuis plus de 2 ans permet aux conseillers ordinaires, comme à tous les pharmaciens d'aller à la rencontre des élus locaux, des jeunes et de leurs familles. Multicanale et virale, cette initiative ordinale a permis de faire connaître la pharmacie à travers plus de 100 forums, salons ou festivals tels que le Printemps de Bourges. Preuve de son succès, les étudiants s'en sont emparés avec plus de 1 200 opérations réalisées dans le cadre du Challenge Bouge Ta Pharma, co-organisé avec l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEPF).

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



Sur les sujets universitaires, l'Ordre a régulièrement réuni les représentants de la profession à la recherche d'un consensus **pour adapter la première année d'accès aux études de santé**. Bien que le nombre de places vacantes en 2e année de pharmacie ait progressivement diminué en trois ans, il restait encore à 293 à la rentrée 2024. L'institution appelle donc de ses vœux la réforme qui permettra d'apporter une meilleure lisibilité aux études de santé. En parallèle, l'ONP plaide pour la mise en place rapide des DES courts pour les filières officine et industrie/distribution en gros.

Sur la reconnaissance des pharmaciens diplômés à l'étranger, l'Ordre a travaillé avec les pouvoirs publics pour simplifier, voire créer de nouvelles procédures, plus adaptées aux métiers envisagés pour les praticiens diplômés hors union européenne (PADHUE), garantissant des compétences adaptées équivalentes aux diplômés français.

Les actions engagées dans le cadre de cette feuille de route ont permis de répondre aux objectifs prioritaires : renforcer la visibilité des métiers à travers une présence active sur le terrain, développer des travaux conjoints avec les différents acteurs, tout en construisant une vision claire de la démographie actuelle et à venir.

Consultez le bilan de la Feuille de Route Attractivité [ICI](#)

Force de propositions à travers l'ensemble de ces travaux, l'Ordre, comme l'ensemble des parties prenantes, entend poursuivre la sensibilisation des pouvoirs publics sur la nécessité d'engager collectivement des travaux robustes afin d'évaluer les réels besoins en pharmaciens et d'adapter nos politiques publiques en conséquence.

« Les données clés de la démographie 2024 confirment la nécessité de poursuivre nos efforts et la collaboration avec toutes les parties prenantes pour dynamiser l'attractivité de tous nos métiers et garantir la pérennité du modèle pharmaceutique. En effet, dans un contexte où l'accès aux soins est plus que jamais un enjeu d'avenir pour les territoires, il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour assurer la présence pharmaceutique. Ainsi, l'Ordre suivra et participera par ses propositions avec la plus grande attention aux travaux parlementaires en cours et à venir. Ils seront essentiels pour le futur de nos métiers » déclare **Carine Wolf-Thal**, Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Retrouvez la synthèse du panorama 2024 [ICI](#)

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53